

# Adulte et Couple

## Licences FFG et cotisations ASGFO 2020

		Licencié 1		Licencié 2	
<b>Nom</b>					
<b>Prénom</b>	<b>Sexe</b>				
<b>Date naissance</b>					
<b>N° de licence*</b>					

\* Obligatoire en cas de changement de club ou d'adhésion interrompue en 2018 et avant

<b>Renouvellement</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Changement de club</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Création (1<sup>ère</sup> licence)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Mobile :**

**Merci d'écrire lisiblement : les informations « lues » seront celles qui figureront sur votre licence**

### Adulte

<b>Jeune adulte</b>	Joueur né de 1995 à 2001 inclus (de 19 à 25 ans)	<b>53€</b>	
<b>Adulte</b>	Joueur né avant 1995 (de plus de 25 ans)	<b>83€</b>	
<b>Personnel de golf</b>	Salarié titulaire d'un contrat de travail	<b>19€</b>	

### Couple

<b>Adultes</b>	Joueurs nés avant 1995 (de plus de 25 ans)	<b>155€</b>	
----------------	---	-------------	--

**À régler par chèque à l'ordre de l'ASGFO ou en espèces sous enveloppe**

#### A quoi sert la cotisation annuelle à l'Association Sportive :

Elle vous fait bénéficier du droit de jeu réduit aux compétitions du Club (adultes : 6€ au lieu de 10€, jeunes : 2€). Vous profiterez également de tarifs avantageux sur les manifestations organisées par l'Association (soirées dansantes, sorties golfs extérieurs...).

Votre cotisation à l'AS contribue à la prise en charge des frais des équipes du Club (entraînements, épreuves, compétitions extérieures...) et à l'organisation et la dotation des compétitions du Club.

Cela permet également à l'AS de participer activement au programme pédagogique et sportif de l'école de Golf.